

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 19/03/2012

Réception par le Prefet : 19/03/2012

Publication : 23/03/2012



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2012-3-6-9

Séance du vendredi 16 mars 2012

### **ENCOURAGEMENT À L'AGRICULTURE ET AU DEVELOPPEMENT RURAL PROGRAMME C741 CHAPITRE 65**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU le rapport CG 2011-5-6-2 du 8 décembre 2011 relatif au Budget Primitif 2012 Agriculture,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU l'avis de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de vie du 24 janvier 2012,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- attribue une subvention d'un montant de 3.000 € au titre de l'encouragement à l'agriculture et au développement rural à COOP de France Alsace – section Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA) du Haut-Rhin,
- précise que la dépense correspondante sera prélevée sur le Programme C741 au chapitre 65 – nature 6574 – fonction 928.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 16 MARS 2012

**Aide à l'expansion agricole  
PROGRAMME 2012**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
AEA03736	<b>COOP DE FRANCE ALSACE FCVA</b> Aide à l'expansion agricole 2012	3 000,00
Total		3 000,00